

*Mon*

# BP JEPS

en alternance

*Ma formation d'éducateur sportif polyvalent. Pour faire découvrir et initier tout public à des activités physiques et sportives diversifiées.*





## PRESENTATION DU DIPLOME

- La formation BPJEPS spécialité “Educateur Sportif” mention “Activités Physiques pour Tous” est un diplôme d’État de niveau IV, c’est-à-dire d’un niveau BAC.
- Le titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l’Éducation Populaire et du Sport, BPJEPS, exerce le métier d’animateur dans une collectivité, une association, un club sportif ou une entreprise. Avec la mention Activités Physiques pour Tous, il peut encadrer, pour tout type de publics, la pratique d’activités physiques diversifiées en initiation ou en loisir dans un objectif de santé et de bien-être. Il participe à la découverte, à la sensibilisation et à l’initiation en sécurité d’activités physiques ou sportives diversifiées. Il contribue à l’éducation à la citoyenneté et au respect de l’environnement.

## DÉBOUCHÉS DU DIPLÔME

**Devenir éducateur sportif polyvalent, avec une visée d’initiation et de découverte, dans 3 familles d’activités :**

- Les activités et jeux sportifs : jeux de raquettes, jeux d’opposition, peteca, ultimate, thèque...
- Les activités physiques d’entretien corporel : techniques cardio et chorégraphiques, renforcement musculaire, stretching, techniques douces, step, LIA...
- Les activités physiques en espace naturel : activités d’orientation.

projet d’animation s’inscrivant dans le projet de la structure.

- Accueillir des publics et participer au fonctionnement de sa structure.
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques.

L’éducateur sportif titulaire d’un BP JEPS APT exerce le plus souvent dans les collectivités locales, les associations, notamment sportives et dans des établissements d’activités physiques et sportives divers intégrant ces activités comme activités de prévention pour la

santé et les conduites à risque. D’une façon générale, il peut exercer dans toute structure promouvant les activités physiques ou sportives (structures de vacances...), il peut également intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l’équipe pédagogique.

Le titulaire d’un BP JEPS peut préparer les concours de la fonction publique territoriale (éducateur territorial des activités physiques et sportives, animateur territorial) ou de la fonction publique hospitalière (animateur).

**L’éducateur sportif titulaire d’un BP JEPS APT a les compétences pour :**

- Concevoir, conduire et évaluer des séances et des cycles (de découverte et d’initiation) dans le champ des APT.
- Acquérir les connaissances et maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la pratique des APT.
- Concevoir et mettre en œuvre un





# VOTRE FORMATION EN ALTERNANCE

## LE CONTENU DE VOTRE FORMATION

Les apports à la MFR se font sous formes de mises en situation, de cours magistraux, d'études de cas, de visites, de travaux de recherche...

Le BP JEPS est composé de 4 unités capitalisables :

- UC 1 :  
Encadrer tout public dans tout lieu et dans toute structure : connaissance des publics, informatique, marketing et accueil, expression écrite et orale.
- UC 2 :  
Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure : méthodologie de projet.
- UC 3 :  
Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « activités physiques pour tous » : pédagogie générale et pédagogie dans les 3 familles des APT, relations humaines.
- UC 4 :  
Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage : pratique et techniques dans les 3 familles des APT, sciences humaines et biologiques, législation.

## LE CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE

**Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs**

Cette formation accessible à l'issue du BP JEPS APT a pour objectif d'être habilité à diriger un ACM.

La session de formation se compose de 8 journées de formation puis 2 matinées de suivi de dossier et enfin une journée d'examen.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour valider le BPJEPS APT, il faut certifier les 4 UC lors de 4 épreuves :

### Épreuve 1 (UC 1 et 2) :

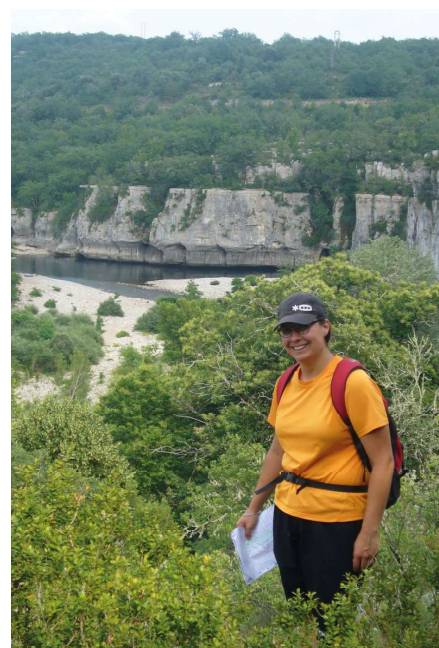
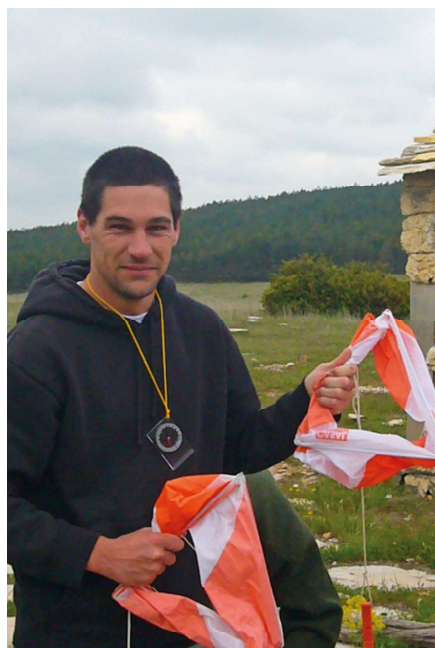
Production d'un document écrit suivie d'un entretien présentant la conception, la mise en place et l'évaluation d'un projet d'animation (en lien avec les objectifs de sa structure d'accueil, les APT, et s'inscrivant dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et/ou de développement durable).

### Épreuves 2 et 3 (UC 3) :

Production d'un dossier présentant un cycle sur une première famille d'activités, mise en situation sur une séance du cycle ; analyse de la séance puis entretien. Les 2 épreuves se déroulent selon ces mêmes modalités mais une en entreprise, l'autre à la MFR et sur deux familles d'activités différentes.

### Épreuve 4 (UC 4) :

Mise en situation puis entretien sur une séance d'animation et dans la troisième famille d'activités (non choisie pour l'UC 3).



## UNE FORMATION EN ALTERNANCE

La formation du BP JEPS à la MFR est proposée en apprentissage ou en formation continue. Elle alterne les périodes à la MFR (sessions de 2 à 4 semaines sans les mercredis) et les périodes en entreprise (sessions de 2 à 8 semaines). Pour faciliter l'intégration professionnelle, tous les mercredis et les vacances scolaires se déroulent en entreprise.

Selon le statut, la durée de formation et les périodes en structures sont différentes.

### En apprentissage :

Formation de 18 mois (octobre à avril) :

#### 1ère année :

- 16 semaines à la MFR + 35 semaines et 16 mercredis en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).

#### 2ème année :

- 11 semaines à la MFR + 16 semaines et 11 mercredis en entreprise.

### En formation continue :

Formation d'un an avec 26 semaines de 4 jours à la MFR et 27 semaines, et 26 mercredis en entreprise.



# BIENVENUE CHEZ VOUS

## CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être âgé de 18 ans minimum.
- **Valider les Tests d'Entrée Préable à la formation (TEP) : Test d'habileté motrice + Test navette « Luc Léger » :** (voir le site de la DRJSCS Lyon, la liste des organismes de formation habilités à proposer les épreuves TEP du BPJEPS APT et vous inscrire auprès de l'un de ces organismes).
- Les candidats en situation de handicap souhaitant bénéficier d'aménagements pour les TEP, le cursus de formation ou les certifications doivent anticiper leur demande auprès de la DRJSCS. La demande devra être préalable aux épreuves.
- Être titulaire du PSC1 (ou AFPS, ou SST en cours de validité).
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques pour tous datant de moins d'un an à la date d'entrée.
- Réussir les tests de sélection spécifiques d'entrée à la MFR : entretien oral à partir du projet professionnel, avoir une expérience professionnelle de minimum 3 mois et pratiquer régulièrement une activité sportive.
- Renvoyer le dossier d'inscription pour la DRJSCS en temps voulu et complet.

## NOS ATOUTS

- Plus de 15 années d'expérience.
- Un suivi individualisé des apprenants.
- Une situation géographique privilégiée entre lac et montagnes.
- Des partenariats solides avec des entreprises du territoire.
- Un internat dans l'établissement.

## TARIFS

Cotisation à l'association MFR d'Annecy : 100€ par année

Les conditions financières sont liées à votre statut, consulter notre site internet pour avoir toutes les informations.

## NOS RÉSULTATS\*

### Taux de réussite aux examens

2020 : 78%  
2019 : 76%  
2018 : 89%

Taux moyen d'insertion\* :  
à 1 an : 93.3%

\*retrouver l'ensemble de nos résultats sur notre site internet.



La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et autres situations de handicap sous conditions. Contactez-nous pour prendre rendez-vous avec notre référente handicap.

## ET APRÈS ?

58% des diplômés travaillent en collectivité locale, la majorité sur des emplois à temps plein et en CDI.

38% des diplômés travaillent dans la structure où ils ont effectué leur contrat d'apprentissage.

La moitié environ exerce une fonction principale d'animateur sportif polyvalent, l'autre une fonction principale de directeur d'ACM.

## RENCONTRONS-NOUS !

Venez découvrir nos formations en alternance lors de nos journées portes ouvertes les :

30 janvier,  
6 mars,  
7 avril,  
19 mai,  
16 juin 2021.



Laurent FAVRE  
laurent.favre@mfr.asso.fr

**ANNECY**

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES